



Balade à vélo N°2 :

" Un château, des parcs, des musées, des fermes et des jardins à découvrir "

Organisateur : APC (Association pour la Promotion de l'écoCitoyenneté)

Distance : 21 km

Durée : 2h30 à 3h00 vélo + jeu

Niveau : moyen, enfants + de 10 ans

Le Parcours : <https://maps.app.goo.gl/Zwg9JMymDACYSajP6>

Les Jardins : site Villeneuve d'Ascq en transition prendre sur le parcours (site APC)

<https://vda.gogocarto.fr/map#/carte/@50.633,3.090,12z?cat=all>

Le Jeu : " La route des vertus "

Lors de votre balade, on vous proposera sur 1 des jardins de confectionner un bouquet de 12 plantes aromatiques représentant chacune une vertu permettant de prendre soin de Soi, de l'Autre et de la Terre.

A savoir : **l'origan, le persil, l'aneth, la coriandre, le romarin, la ciboulette, le basilic, la menthe, le thym, la sauge, l'estragon et le laurier.**

Vous pourrez télécharger des affichettes des 12 plantes sur le site APC

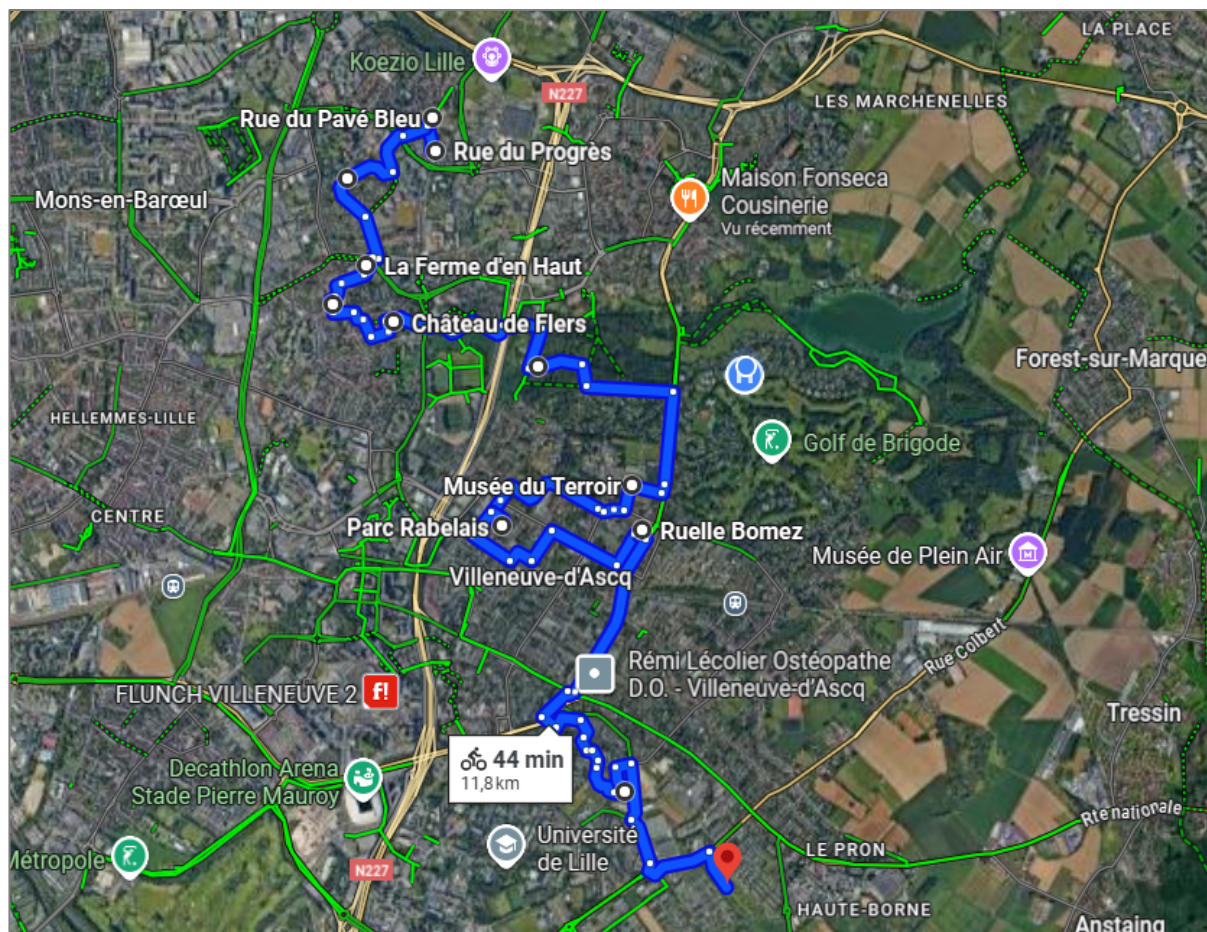


Balade 2

Départ : Jardin partagé du Progrès (Les Prés) Arrivée : Parc Asnapio (Cousinerie)

Lien 2.1 (Maps) à télécharger : <https://maps.app.goo.gl/Zwg9JMymDACYSajP6>

Du jardin du Progrès au parc de la Haute Borne



Points de passage entre Les Prés et la Haute Borne

- **P1 : Jardin du Progrès** : Les Prés, 1 rue du Progrès.
- **P2 : Jardin du Pavé Bleu.**
 - En quittant la rue du Progrès prendre à droite la rue Parmentier et encore à droite rue du Pavé Bleu.
- **P3 : la Grainothèque**, Ferme d'en Haut (Flers Bourg)
 - Depuis la rue du Pavé Bleu, se diriger vers la pharmacie des Prés, traverser le boulevard de Mons au rond-point et prendre la 2e sortie avenue du lieutenant Colpin.
 - Tourner à droite (250 m) pour suivre la rue de la Crête, revenir sur l'avenue Colpin et traverser l'avenue Champollion pour atteindre la Ferme d'en Haut la Grainothèque et les jardins familiaux Henri Steux.



- **P4 : les Jardins “Jard’aing et Mintiotgardin” et les potagers “CarréO et école Anatole France”**
 - Prendre le chemin de la Plume d’Ange pour rejoindre les 2 potagers et les 2 jardins partagés ainsi que le composteur collectif de Flers Bourg en longeant l’école maternelle Anatole France.
- **P 5 : Jardin du Petit Bois** - quartier Château
 - Se diriger vers l’église St Pierre en traversant la carrière Mastaing et la place de la Liberté.
 - Rejoindre le jardin via les rues de la Chevalerie et Chantepleure (droite- droite).
- **P 6 : Château de Flers**
 - Utiliser les chemins de la Chicane (gauche), de la Chasse (gauche) et du Chat Botté (droite) pour atteindre le Château de Flers.
- **P7 : Jardin du Musée du Terroir et Bergerie d’Antan**- Annappes -
 - Poursuivre le chemin du Chat Botté et utiliser la passerelle pour descendre vers le lac des Espagnols via le chemin du Champion. Longer le lac pour atteindre le tunnel qui passe sous le boulevard du Breucq (E17). Vous entrez dans le Parc Urbain.
 - Au niveau du Poney Club, prendre le pont à droite et poursuivre sur le chemin des Joutes jusqu’au lac St Jean. Prendre un chemin à gauche pour traverser le parc et rejoindre la rue du 08 Mai 1945.
 - Utiliser la piste cyclable en traversant la rue du 08 Mai au niveau du croisement avec l’avenue du Bois. Poursuivre jusqu’au stade Jean Jacques et traverser la rue du 08 Mai pour atteindre le Musée du Terroir et la Bergerie d’Antan, via la carrière Delporte.

C’est le moment de réaliser **Le Jeu : “ La route des vertus”**

On vous propose de confectionner un bouquet de 12 plantes aromatiques représentant chacune une vertu permettant de prendre soin de Soi, de l’Autre et de la Terre.

- **P8 : Jardin Boileau**
 - Se diriger vers l’église d’Annappes et la place de la République. Prendre à droite au niveau de la Maison Commune et poursuivre sur la rue de la Liberté (600m)
 - Prendre à gauche la ruelle Jonville et traverser la rue de Lille pour entrer dans la rue Racine. Tourner à gauche rue Rabelais. Le jardin et le parc se situent au fond à droite du lotissement.
- **P9 : Jardins familiaux Annappes**
 - Pour rejoindre la rue Corneille, il y a 2 possibilités : continuer le chemin du jardin vers la rue Boileau et prendre à gauche rue Corneille (non indiqué sur Maps) ou revenir sur vos pas vers la rue Racine et prendre à gauche rue Corneille (Maps).
 - A environ 200 m, prendre à gauche le chemin de Mr Hulot jusqu’à la rue de Lille.
 - Prendre à droite sur 400m et prendre à gauche la ruelle de l’Hospice
- **P10 : Jardin Bomez**
 - Poursuivre la ruelle de l’Hospice jusqu’à la ruelle d’Ascq, à droite puis à gauche au N° 41 pour entrer dans la ruelle Bomez



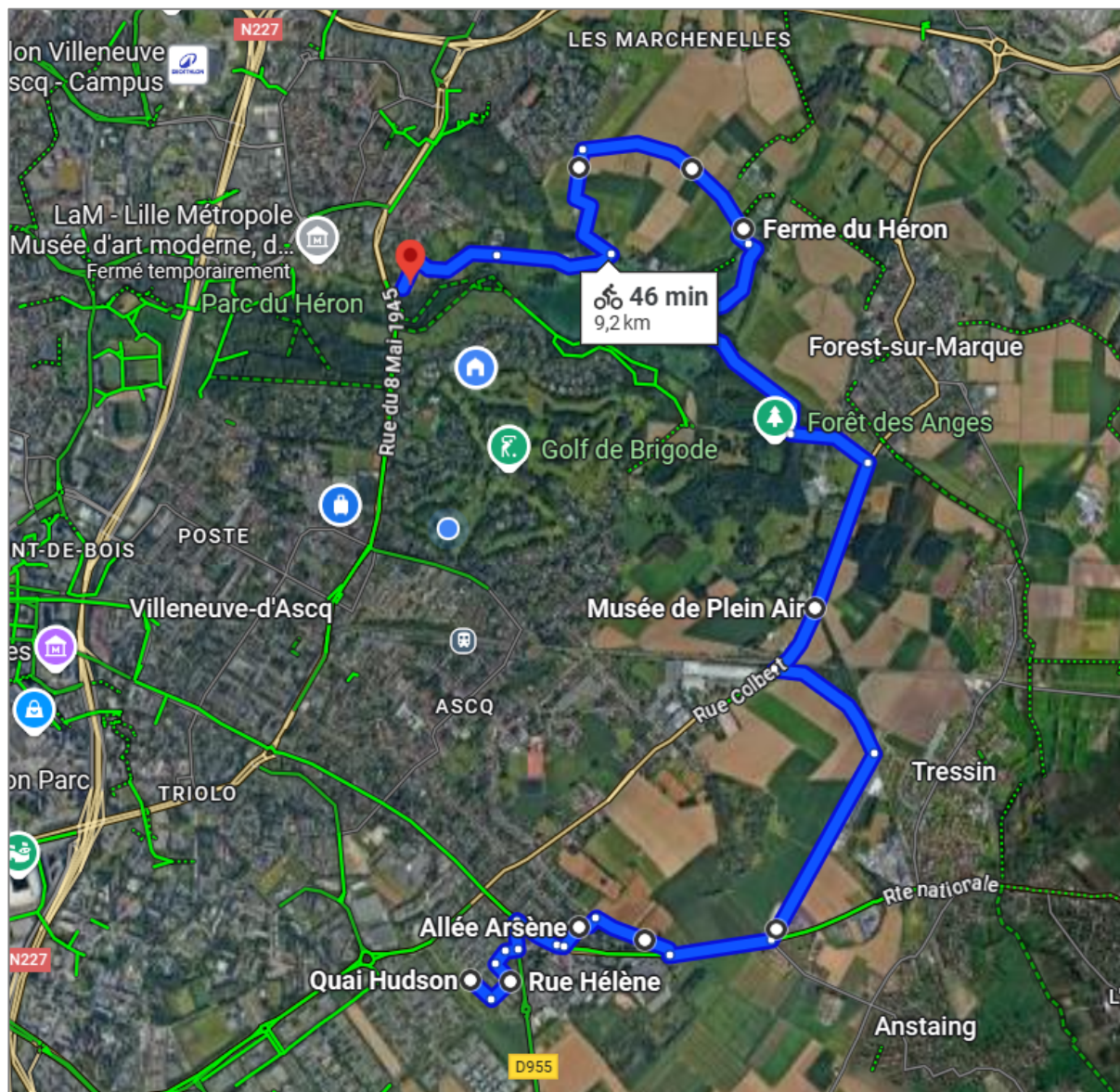
- **P11 : Jardin du Colibri – Résidence –**
 - Faire le tour du jardin pour reprendre la ruelle d'Ascq et rejoindre (à gauche) la piste cyclable, rue des enfants de Sarajevo. Poursuivre sur 1 km
 - Le jardin se situe à droite, après le croisement avec la pharmacie du Bizet
- **P12 : Jardin Gourmand de Thermes – Triolo**
 - Poursuivre la piste cyclable jusqu'au rond-point de Tournai. Au rond-point, traverser la rue des Fusillés et prendre à droite le chemin de Tilbury (attention ne pas prendre la piste cyclable qui se dirige vers le Grand Stade).
 - 200m à gauche, prendre le chemin du Triolo en utilisant la passerelle au-dessus du boulevard de Tournai) et se diriger à gauche vers le LCR des Tanneurs via la rue des Tailleurs.
- **P13 : Jardin des potes âgés des Terrasses –**
 - Poursuivre le chemin des Tailleurs et prendre à droite le chemin du Tambourin.
 - Passer à gauche de la salle de sport Lahousse et poursuivre tout droit via les allées Tristan et Terrasses
- **P14 : Parc de la Haute Borne**
 - Poursuivre l'allée des Terrasses, puis l'allée du Triez pour rejoindre la rue de la Tradition, prendre à droite puis encore à droite la rue de la Table Ronde.
 - Au croisement, prendre à gauche la rue Ticleni, et au rond-point prendre à gauche pour se diriger vers le centre d'incendie et secours (rue du président Paul Doumer) en utilisant la piste cyclable (qui débute avenue de l'Horizon).
 - En face du centre, prendre à droite pour atteindre le parc de la Haute Borne. Entrez dans le parc et traversez.



Suite sur le 2ème lien Maps

Lien 2.2 (Maps) à télécharger : <https://maps.app.goo.gl/tBn4clwaiDxj2grg6>

Du parc de la Haute Borne au parc Asnapio



Points de passage entre le parc de la Haute Borne et le parc Asnapio

- P15 : **Jardin du Houblon**
 - Rejoindre le quai Hudson et prendre à gauche la rue Hélène
 - Le jardin se situe à l'angle de la rue Hélène et du Houblon
- P16 : **Jardin des Lupins - Ascq**
 - Poursuivre la rue du Houblon, prendre à droite l'avenue de l'Hexagone et utiliser le petit chemin à droite qui vous amène route de Sainghin, prendre à gauche vers Biocoop. Au feu traverser et prendre à droite la piste cyclable rue des Fusillés.
 - A 200m, tourner à gauche dans l'allée Arsène



➤ **P17 : Musée du Plein Air**

- Prendre à droite vers la rue Thiers (vers le château d'eau) et à gauche rue des Fusillés/M941
 - Prendre à gauche au Bistrot de Tressin et suivre la rue du Moulin sur 1 km
 - Tourner à gauche avant les voies ferrées et poursuivre le chemin jusqu'à la piste cyclable rue Colbert (600m)
- Vous passez à côté du Musée qui se situe à gauche.

➤ **P18 : La Ferme du Héron**

- Poursuivre la piste cyclable sur 700m et entrer dans le Parc du Héron, à gauche après la station d'épuration et avant Forest-sur-Marque.
- Suivre le chemin de la Marque (400m), descendre de vélo pour poursuivre à droite (avant la Forêt des Anges) et reprendre le chemin le long de la Marque.
- Poursuivre sur 1,5 km pour atteindre le chemin de la ferme Lenglet et à droite la ferme du Héron

➤ **P18 : Parc Asnapio**

- Rester sur le chemin de la ferme Lenglet sur 1 km et prendre au croisement à gauche vers le chemin du Grand Marais
- A 500m, prendre à droite après la Ferme Bonvarlet pour retrouver le lac et poursuivre tout droit jusqu'à la sortie du parc en passant par la base nature et le pavillon de chasse.
- Prendre à gauche rue Carpeaux et vous arriverez à votre destination.

➤ **Fin de la balade**

Carte VDA en transition

